

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 8 JANVIER 2018

Session régulière du conseil, sous la présidence de Mme Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 8 janvier 2018 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Absence

Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5 (motivée)

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 8 janvier 2018 par Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 8 janvier 2018.**
- C) Adoption des procès-verbaux des séances du 4 et du 19 décembre 2017 sur le budget.**
- D) Prochaine réunion de travail le 30 janvier 2018.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Taux d'intérêt facturé en 2018 sur les comptes de taxes et autres facturations.
 - 2) Demande dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2018, responsable du dossier auprès de Développement des ressources humaines Canada.
 - 3) Infotech, renouvellement du contrat de service pour l'année 2018-2019.
 - 4) Directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, fin de la période d'essai.
 - 5) Transport de personnes HSF, prévisions budgétaires 2018.
 - 6) Développement Le Boisé de Cookshire, phases III et IV, remboursement no 5 des frais selon l'entente.
 - 7) Cœur villageois, nomination des représentants de la Ville de Cookshire-Eaton.
 - 8) Architech Design, centre communautaire de Johnville, certificats de

paiement no 6.

- 9) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.
- 10) FQM, déclaration commune, forum des communautés forestières.
- 11) FQM, milieux humides, financement des nouvelles responsabilités.
- 12) Sol Éco, paiement d'honoraires professionnels, recherche en eau Johnville.
- 13) Epoxy Pro inc., centre communautaire de Johnville, réparation fissures et membrane élastomère.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 242-2018 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2018.

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) Corporation de développement Cookshire-Eaton Innovation, aide financière 2018 et nomination des représentants du conseil.
- 2) Cour du Québec, représentation de la municipalité à l'audition du 6 février 2018.
- 3) Équipe de course sur motoneige « Racing #37 », demande d'une commandite.
- 4) Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, amélioration de la sécurité, entrée ouest, Johnville.
- 5) Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, amélioration de la sécurité, intersection des rues Craig et Principale, Cookshire.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 8 janvier 2018 par Mme Sylvie Lapointe, mairesse.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 8 janvier 2018.

Résolution 2018-01-6281

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 8 janvier 2018 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux du 4 décembre et du 19 décembre 2017 sur le budget.

Résolution 2018-01-6282

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 4 décembre 2017 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 2018-01-6283

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le procès-verbal de la séance spéciale sur le budget du 19 décembre 2017 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Prochaine réunion de travail le 30 janvier 2018.

E) Période de questions.

- 1) M. Dale Quinn s'adresse au conseil pour savoir quand la municipalité installera la barrière à l'entrée de cours. Le directeur général lui répond que l'installation sera faite mercredi de cette semaine si le service des travaux publics n'a pas d'autres interventions plus urgentes à faire.

F) Correspondance.

Résolution 2018-01-6284

Fédéral

1. Marie-Claude Bibeau, députée de Compton-Stanstead - Consultation sur l'approche proposée pour la réglementation du cannabis.

Provincial

2. MAMOT - Tournée régionale du ministre Coiteux, 12 janvier 2018 à Lac-Mégantic.
3. MAMOT – Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022.
4. Directeur de l'état civil - Modifications aux règlements sur la publication des avis de mariage et d'union civile.
5. Tribunal administratif du travail – Maintien des services essentiels en cas de grève.
6. Office des personnes handicapées - Sixième édition du Prix À part entière.

Municipal

7. FQM / MMQ - Nouveau Service d'assistance juridique.

Scolaire

8. (aucune).

Associations

9. Association forestière du Sud du Québec - Informations pratiques pour les propriétaires de boisés.

10. Société nationale de l'Estrie – Jour du drapeau, 21 janvier 2018.

11. Moisson Haut-Saint-François - Invitation journée porte ouverte.

Offre de service

12. Espace stratégies – Expertise en stratégie et développement économique.

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

1) Taux d'intérêt facturé en 2018 sur les comptes de taxes et autres facturations.

Résolution 2018-01-6285

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'établir le taux d'intérêt sur les comptes de taxes et autres facturations non payés aux dates d'échéance à 12 % pour l'année 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Demande dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2018, responsable du dossier auprès de Développement des ressources humaines Canada.

Résolution 2018-01-6286

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton présente un projet dans le cadre du programme Emplois d'été Canada 2018 pour embaucher :

- 16 employés de camps de jour pour les secteurs de Cookshire, de Johnville et de Sawyerville.

QUE Mme Mélanie St-Pierre, directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, est nommée responsable du dossier auprès de Développement des ressources humaines Canada et elle est autorisée à signer tout document relatif à cette demande;

QU'en cas d'absence de Mme Mélanie St-Pierre, que Mme Anick Fredette, agente de bureau, soit nommée pour agir en son nom.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Infotech, renouvellement du contrat de service pour l'année 2018-2019.

Reporté à la séance du 5 février 2018.

4) Directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs, fin de la période d'essai.

Résolution 2018-01-6287

CONSIDÉRANT l'embauche de Mme Mélanie St-Pierre, au poste de directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs;

CONSIDÉRANT que le poste était assujéti à une période d'essai de 6 mois.

CONSIDÉRANT qu'en juillet 2017 le conseil avait prolongé la période d'essai de 6 mois de la directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs (résolution 2017-076072);

CONSIDÉRANT l'échéance de cette période d'essai le ou vers le 8 janvier 2018;

CONSIDÉRANT que Mme Mélanie St-Pierre a fait l'objet d'une évaluation de rendement confirmant qu'elle rencontre les exigences du poste;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'approuver la permanence de Mme Mélanie St-Pierre à titre de directrice au développement communautaire, aux communications et aux loisirs à compter du 8 janvier 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Transport de personnes HSF, prévisions budgétaires 2018.

Résolution 2018-01-6288

ATTENDU que l'organisme le Transport de personnes HSF assure le transport des personnes à mobilité réduite sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François;

ATTENDU que la Ville de Cookshire-Eaton adhère à l'organisme Transport de personnes HSF dont la Ville Mandataire est East Angus;

ATTENDU que la Ville de Cookshire-Eaton approuve les prévisions budgétaires 2018;

ATTENDU que la Ville de Cookshire-Eaton approuve la grille tarifaire selon l'article 48.41 de la *Loi sur les transports*;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario Gendron et résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise le paiement de sa cotisation annuelle au montant de 15 999 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Développement Le Boisé de Cookshire, phases III et IV, remboursement no 5 des frais selon l'entente.

Résolution 2018-01-6289

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le remboursement no 5 de 2 807 \$, pour les phases III et IV, du développement Le Boisé de Cookshire inc., selon les termes de l'entente intervenue entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Cœur villageois, nomination des représentants de la Ville de Cookshire-Eaton.

Résolution 2018-01-6290

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu de nommer le conseiller Michel Mercier pour représenter la municipalité lors des rencontres du Cœur villageois de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Architech Design, centre communautaire de Johnville, certificats de paiement no 6.

Résolution 2018-01-6291

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement d'un montant de 311 043,39 \$ (incluant les taxes) à Les Constructions Binet, concernant la construction d'un centre communautaire à Johnville, selon le certificat de paiement no 6 préparé par Jean Mailhot, architecte, en date du 6 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Services exp, paiement d'honoraires professionnels, divers dossiers.

Résolution 2018-01-6292

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement de 6 310,69 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Services exp inc. concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) FQM, déclaration commune, forum des communautés forestières.

Résolution 2018-01-6293

CONSIDÉRANT QUE les économies de la forêt procurent des emplois directs à plus de 106 000 personnes et représentent 2,8 % de l'économie québécoise;

CONSIDÉRANT QUE les activités économiques qui forment les économies de la forêt contribuent à plus de 9,5 milliards de dollars à l'économie québécoise, dont près de 1 milliard lié à l'exploitation de produits forestiers non ligneux et aux activités récréatives;

CONSIDÉRANT QUE le Forum des communautés forestières organisé par la FQM, qui s'est tenu à Québec le 28 novembre dernier, s'est conclu par la signature d'une déclaration commune par plus de 14 signataires représentatifs des différentes activités économiques liées à la forêt;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

D'APPUYER la déclaration commune adoptée lors du Forum des communautés forestières 2017;

DE DEMANDER à la FQM de mener les actions nécessaires visant la réalisation des engagements issus de la déclaration commune du Forum des communautés forestières 2017;

DE TRANSMETTRE cette résolution au premier ministre du Québec (c.c. MDDELCC, MFFP, MFQ, MESI, MAPAQ, MAMOT) et au premier ministre du Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) FQM, milieux humides, financement des nouvelles responsabilités.

Résolution 2018-01-6294

CONSIDÉRANT QUE la Politique gouvernementale de consultation et d'allègement administratif à l'égard des municipalités précise que le gouvernement doit faire une analyse économique des coûts lorsqu'une mesure gouvernementale est susceptible d'entraîner une hausse importante de responsabilités pour une municipalité;

CONSIDÉRANT la sanction le 16 juin 2017 de la Loi no 132 concernant la conservation des milieux humides et hydriques par le gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QUE cette loi oblige les MRC à assumer une nouvelle responsabilité, soit l'adoption et la gestion d'un plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH);

CONSIDÉRANT que la MRC aura 5 ans pour élaborer son PRMHH et que ce dernier devra être révisé tous les 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE les MRC devront compléter l'identification des milieux humides et hydriques;

CONSIDÉRANT l'ampleur de la tâche en termes de ressources financières et humaines afin de porter à bien cette responsabilité imposée;

CONSIDÉRANT qu'aucune compensation financière n'est actuellement prévue pour aider les MRC à répondre à cette obligation;

CONSIDÉRANT QUE les compensations financières systématiques prévues dans les mesures transitoires du projet de loi no 132 peuvent avoir des impacts financiers importants pour les MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les MRC et municipalités interviennent régulièrement dans les milieux hydriques et humides dans l'exercice de leur compétence relative à la gestion des cours d'eau, ou pour entretenir des infrastructures qui, dans certains cas, appartiennent au gouvernement du Québec.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé

par le conseiller Mario Gendron et résolu :

DE DEMANDER au MDDELCC une analyse des coûts pour la réalisation des plans de gestion et de conservation des milieux humides et hydriques ainsi que des impacts financiers pour les municipalités de la mise en œuvre des dispositions de la loi;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec un financement adéquat pour permettre aux MRC de compléter l'identification des milieux humides;

DE DEMANDER au gouvernement du Québec d'octroyer une aide financière aux MRC afin d'assumer les coûts reliés à la réalisation et à la gestion du plan régional des milieux humides et hydriques;

DE DEMANDER au gouvernement une exemption au régime de compensation prévu à la Loi no 132 pour les MRC et les municipalités dans le cadre de la réalisation de travaux relevant de l'exercice de leurs compétences et pour la réalisation de travaux d'infrastructures publiques;

DE DEMANDER à l'ensemble des MRC du Québec d'adopter et de transmettre cette résolution à la ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 12) Sol Éco, paiement d'honoraires professionnels, recherche en eau Johnville.

Résolution 2018-01-6295

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'autoriser le paiement de 3 153,76 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Sol Éco concernant la recherche en eau à Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 13) Epoxy Pro inc., paiement d'honoraires professionnels, puits High Forest, réparation de fissures et membrane élastomère.

Résolution 2018-01-6296

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'autoriser le paiement de 22 851,96 \$ (incluant les taxes) pour les factures de Epoxy Pro inc. concernant la réparation de fissures et membrane élastomère au puits High Forest, Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 242-2018 concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux

propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2018.

Résolution 2018-01-6297

Avis de motion est donné par le conseiller Roger Thibault qu'il présentera à une prochaine séance un règlement concernant l'imposition des taxes foncières, l'imposition des compensations pour services municipaux aux propriétaires de certains immeubles et l'imposition de compensation pour les différents services municipaux pour l'année 2018.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois

Résolution 2018-01-6298

Compte salaires

173 692,03 \$

Compte général

201701838 (I)	JOSH SIMONNEAU	526,49 \$
201701848 (I)	STEVE DROUIN, MELANIE CLICHE	434,48 \$
201701849 (I)	FERME MADELEO INC.	315,39 \$
201701850 (I)	CHENIL BOUBOU	1 500,00 \$
201701851 (I)	JOEY LEDOUX	510,00 \$
201701852 (I)	MANOIR DE L'EAU VIVE	843,15 \$
201701853 (I)	STEPHANE VALLEE	1 020,40 \$
201701854 (I)	CÉDRIC LACHANCE	2 100,00 \$
201701855 (I)	STANLEY & DANNY TAYLOR TRANSPORT	23 682,17 \$
201701856 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	12 533,96 \$
201701857 (I)	RANCH JORDAN HILL	2 925,56 \$
201701858 (I)	ROTISSERIE COOKSHIRE	295,00 \$
201701859 (I)	HYDRO QUÉBEC	12 783,01 \$
201701860 (I)	GESTION GILLES GENEST	278,39 \$
201701861 (I)	BELL CANADA	1 048,86 \$
201701862 (I)	THE RECORD	130,38 \$
201701863 (I)	TELMATIK	243,75 \$
201701864 (I)	SCIES À CHAINE CLAUDE CARRIER INC.	328,78 \$
201701865 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	4 662,91 \$
201701866 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	716,28 \$
201701867 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	929,90 \$
201701868 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	49,16 \$
201701869 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	1 193,09 \$
201701870 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	535,59 \$
201701871 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	1 534,45 \$
201701872 (I)	DEPANNEUR LACHANCE	38,98 \$
201701873 (I)	PREVIMED INC.	54,94 \$
201701874 (I)	LA CARTOUCHERIE	130,68 \$
201701875 (I)	DISTINCTION REMBOURRAGE	1 034,78 \$
201701876 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	64,04 \$
201701877 (I)	CMP MAYER INC.	12 985,56 \$
201701878 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 711,41 \$
201701879 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	249,05 \$
201701880 (I)	GROUPE CAMERON	245,36 \$
201701881 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	829,84 \$
201701882 (I)	Visa Desjardins	2 049,33 \$

201701883 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	598,73 \$
201701884 (I)	TARDIF DIESEL INC.	2 630,08 \$
201701885 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	478,52 \$
201701886 (I)	PITNEY WORKS	2 455,04 \$
201701887 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	208,08 \$
201701888 (I)	JUDO QUEBEC	1 630,00 \$
201701889 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	163,79 \$
201701890 (I)	GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	40,24 \$
201701891 (I)	HOSKIN SCIENTIFIQUE LIMITÉE	136,25 \$
201701892 (I)	CLAUDIA BEAUREGARD	68,99 \$
201701893 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	120,72 \$
201701894 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	3 051,82 \$
201701895 (I)	MACKIE SHERBROOKE INC.	410,46 \$
201701896 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	251,00 \$
201701897 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	213,00 \$
201701898 (I)	SHRED-IT INTERNATIONNALE ULC	130,34 \$
201701899 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	1 094,09 \$
201701900 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	1 079,62 \$
201701901 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC INC.	629,59 \$
201701902 (I)	COMMUNICATION PLUS	301,80 \$
201701903 (I)	COMITE DE LA MINI URGENCE DU HSF	480,00 \$
201701904 (I)	RESTAURANT LA LANterne VERTE	62,95 \$
201701905 (I)	PROCAMESTRIE INC	1 492,58 \$
201701906 (I)	LES PETROLES SHERBROOKE INC.	16 537,22 \$
201701907 (I)	CÉLINE BLAIS	287,70 \$
201701908 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	840,15 \$
201701909 (I)	CHAMBRE DE COMMERCE	15,00 \$
201701910 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	371,45 \$
201701911 (I)	MUNICIPALITÉ DE COMPTON	100,00 \$
201701912 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	958,24 \$
201701913 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	80,80 \$
201701914 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	2 346,07 \$
201701915 (I)	INFORMATIQUE INPRO	54,46 \$
201701916 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	595,88 \$
201701917 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	1 419,08 \$
201701918 (I)	REAL HUOT INC.	1 076,24 \$
201701919 (I)	NETREVOLUTION	79,16 \$
201701920 (I)	CENTRE DE RENOVATION G. DOYON INC.	2 279,58 \$
201701921 (I)	HETEK SOLUTIONS INC.	814,02 \$
201701922 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	457,99 \$
201701923 (I)	DECORATION KING INC.	760,93 \$
201701924 (I)	GIVESCO	56,33 \$
201701925 (I)	GAZ MÉTRO	47,52 \$
201701926 (I)	STELEM	91,98 \$
201701927 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	12 708,17 \$
201701928 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL FILLION	303,05 \$
201701929 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	187,36 \$
201701930 (I)	MACPEK INC.	3 436,03 \$
201701931 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	332,90 \$
201701933 (I)	THIBAUT CHEVROLET CADILLAC	133,42 \$
201701934 (I)	GILLES L'HEUREUX	34,48 \$
201701935 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	50,59 \$
201701936 (I)	FONTAINE ÉLECTRONIQUE	13,74 \$
201701937 (I)	HYDRO-QUÉBEC	496,69 \$
201701938 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	1 025,20 \$
201701939 (I)	GARAGE SYLVAIN POULIOT	2 756,32 \$
201701940 (I)	GARAGE MARTIN DUSSEAULT	1 595,28 \$
201701941 (I)	LOCATION F. LAPOINTE INC.	4 110,43 \$
201701942 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	1 310,24 \$
201701943 (I)	GROUPE ARCHIMEDE INC.	89,83 \$
201701944 (I)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	341,94 \$
201701945 (I)	BOUTIQUE DU DANSEUR	662,23 \$
201701946 (I)	MICHEL GAGNON	11,70 \$
201701947 (I)	HUISSIERS SHERBROOKE	168,39 \$
201701948 (I)	P.S. ENVIRO ENR.	765,00 \$
201701949 (I)	JEREMY VEILLEUX	100,00 \$

201701950 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	20 986,32 \$
201701951 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	43 922,87 \$
201701952 (I)	MARC LONGPRÉ	2 782,81 \$
201701953 (I)	JULIE MURRAY, CHARLES CARRIER	500,00 \$
201701954 (I)	LAFOREST NOVA AQUA INC.	5 288,85 \$
201701955 (I)	CONSTRUCTIONS BINET INC.	311 043,39 \$
201701956 (I)	LES SERVICES EXP INC.	15 002,81 \$
201701957 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	190,72 \$
201701958 (I)	EPOXY PRO INC.	22 852,96 \$
201701959 (I)	SOL ÉCO INC.	3 153,76 \$
201701960 (I)	HYDRO QUÉBEC	11 096,59 \$
201701961 (I)	GESTION GILLES GENEST	64,80 \$
201701962 (I)	BELL CANADA	849,15 \$
201701963 (I)	THE RECORD	130,38 \$
201701964 (I)	TELMATIK	262,67 \$
201701965 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	626,49 \$
201701966 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	827,14 \$
201701967 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	1 433,91 \$
201701968 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-FRANÇOIS	88,47 \$
201701969 (I)	JOURNAL RÉG. LE HAUT SAINT-FRANÇOIS	119,57 \$
201701971 (I)	CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE	13,80 \$
201701972 (I)	GROUPE ENVIRONEX	1 344,18 \$
201701973 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 645,04 \$
201701974 (I)	GROUPE CAMERON	245,36 \$
201701975 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	324,10 \$
201701976 (I)	Visa Desjardins	731,89 \$
201701977 (I)	PITNEY WORKS	116,37 \$
201701978 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET ENR.	246,39 \$
201701979 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	163,86 \$
201701980 (I)	GENERAL TRAITEMENT D'EAU INC.	40,24 \$
201701981 (I)	LES PETROLES SHERBROOKE INC.	24 550,60 \$
201701982 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS (SHELL)	429,20 \$
201701983 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	836,99 \$
201701984 (I)	DIR.DE LA GESTION DU FONDS DU MERN	50,50 \$
201701985 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	395,97 \$
201701986 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	73,14 \$
201701987 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	49,37 \$
201701988 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	1 041,50 \$
201701989 (I)	NETREVOLUTION	79,16 \$
201701990 (I)	CLAUDIA RACINE	4 073,06 \$
201701991 (I)	GAZ MÉTRO	333,65 \$
201701992 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	1 226,68 \$
201701993 (I)	LABRADOR	22,69 \$
201701994 (I)	GILLES L'HEUREUX	92,82 \$
201701995 (I)	HYDRO-QUÉBEC	1 029,03 \$
201701996 (I)	JACQUES PAGEAU	95,18 \$
201701997 (I)	LES PETROLES R. TURMEL INC.	613,55 \$
201702000 (I)	STEVE LARKIN	200,00 \$
201702001 (I)	ROGER ROLFE	81,02 \$
201702002 (I)	MÉLANIE ST-PIERRE	314,85 \$
201702003 (I)	MICHEL MERCIER	240,00 \$
201702004 (I)	ENVIRONNEMENT PH INC.	1 322,21 \$
201702005 (I)	FORMATION SAVIE INC.	3 494,84 \$
201702006 (I)	STEVE VEILLEUX	459,90 \$
201702007 (I)	LOUISE GOSSELIN	229,95 \$
201702008 (I)	MARC TURCOTTE	520,29 \$
201702009 (I)	ARCHITECH DESIGH	2 299,50 \$
201702010 (I)	LE BOISÉ DE COOKSHIRE INC.	2 807,00 \$
201702011 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	8 838,17 \$
201702012 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	19 426,02 \$
201702013 (I)	BÂTIRENTE	9 061,08 \$
201702014 (I)	FONDACTION	3 946,33 \$
201702015 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	624,96 \$
201702016 (I)	Desjardins sécurité financière	2 536,66 \$
201702017 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	2 241,87 \$
201702018 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	676,81 \$

201702019 (I)	REVENU QUÉBEC	198,88 \$
201702020 (I)	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	1 268,40 \$
201702021 (I)	ERIC CLOUTIER	180,00 \$
201702022 (I)	PG SOLUTIONS INC.	2 431,72 \$
201702023 (I)	FRANÇOIS PROULX	135,90 \$

Total : 714 769,94 \$

Grand total : 888 461,97 \$

Liste des chèques annulés

201701932	A D F DIESEL	0,00 \$
201701970	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	1 045,94 \$
201701998	A D F DIESEL	0,00 \$
201701999	CHERBOURG SANITAIRE ET EMBALLAGE	1 045,94 \$

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Corporation de développement Cookshire-Eaton Innovation, aide financière 2018 et nomination des représentants du conseil.

Résolution 2018-01-6299

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu :

D'accorder une aide financière de 60 000 \$ à la corporation de développement Cookshire-Eaton Innovation pour leurs activités de l'année 2018;

De nommer le conseiller Mario Gendron et la conseillère Louise Gosselin pour représenter la municipalité sur le conseil d'administration de Cookshire-Eaton Innovation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Cour du Québec, représentation de la municipalité à l'audition du 6 février 2018.

Résolution 2018-01-6300

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise les personnes suivantes pour représenter la municipalité lors de l'audition du 6 février 2018, Cour du Québec, concernant la contestation d'un constat d'infraction (dossier 450-61-065085-176 PR 06/02/18 7):

- Sylvie Lapointe, mairesse;
- Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier;
- René Lavigne, surintendant aux travaux publics.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Équipe de course sur motoneige « Racing #37 », demande d'une commandite.

Résolution 2018-01-6301

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la Ville de Cookshire-Eaton accorde une commandite de 500 \$ à M. Steven Marquis, représentant de l'équipe de course sur motoneige « Racing #37 »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, amélioration de la sécurité à l'entrée ouest, Johnville.

Résolution 2018-01-6302

CONSIDÉRANT qu'on retrouve à l'entrée ouest du village de Johnville, par la route 251, une densité de population importante alors que la limite de vitesse est de 70 km/h;

CONSIDÉRANT les demandes des résidents du secteur pour que la limite de vitesses soit diminuée;

CONSIDÉRANT que suite à une analyse du secteur, compte tenu de la limite de vitesse de 70 km/h, Postes Canada a obligé certains résidents à recevoir leur courrier dans une boîte commune plutôt que dans une boîte aux lettres en bordure de la route 251;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'évaluer la possibilité de diminuer la limite de vitesse dans ce secteur à 50 km/h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, amélioration de la sécurité à l'intersection des rues Craig et Principale, Cookshire.

Résolution 2018-01-6303

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a adressé plusieurs demandes au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports afin d'améliorer la sécurité à l'intersection des rues Principale (route 108) et Craig (route 253), à Cookshire;

CONSIDÉRANT le nouvel accident à cette intersection impliquant un camion de gaz propane le 6 janvier dernier;

CONSIDÉRANT que plusieurs accidents à cette intersection sont causés par des automobilistes qui croient qu'il y a un arrêt obligatoire aux 4 directions;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'évaluer la possibilité d'ajouter un panneau sous le panneau existant de l'axe de la route 253 (Craig) qui indique où se trouvent les arrêts obligatoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

Aucune.

O) Levée de la séance.

Résolution 2018-01-6304

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20h10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sylvie Lapointe
Mairesse

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier